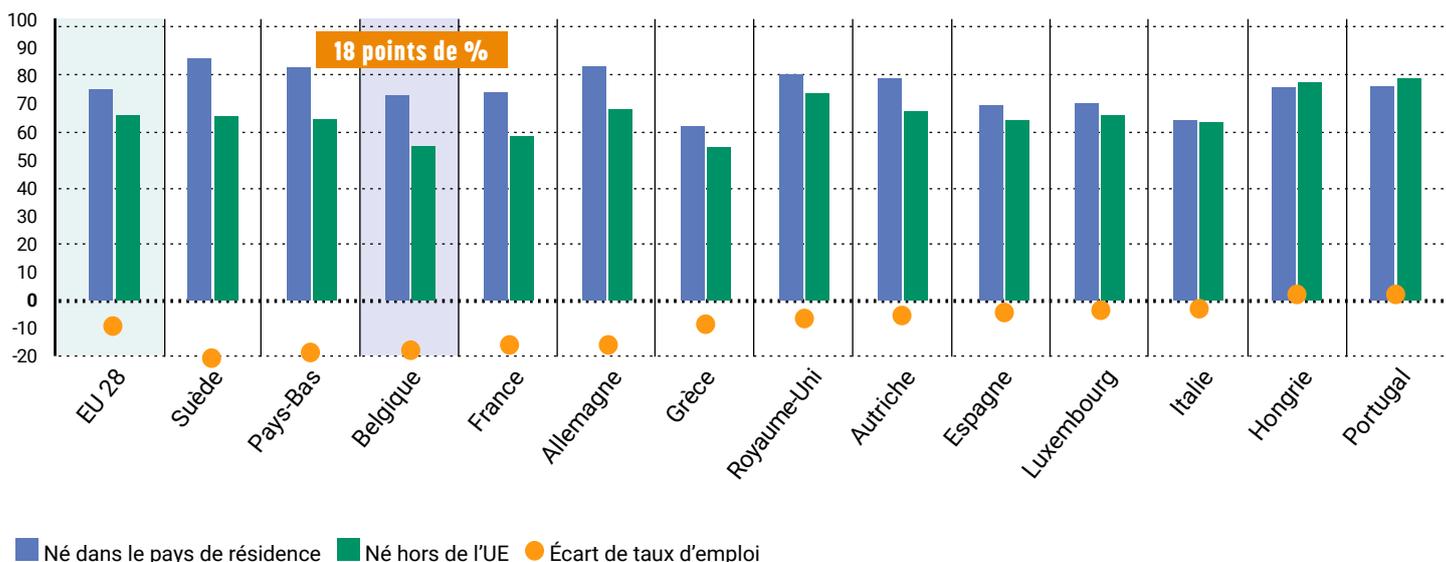


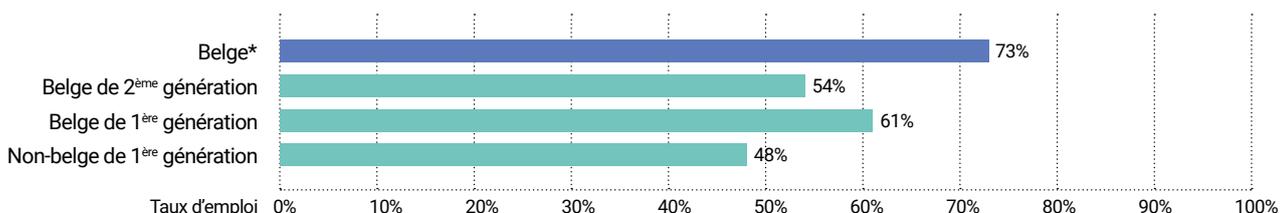
PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN BELGIQUE

En Belgique, plus d'une personne résidente sur trois en âge de travailler est d'origine étrangère. Les personnes issues de l'immigration offrent un grand potentiel sur le marché du travail, mais ce potentiel reste sous-utilisé. L'écart de taux d'emploi entre une personne d'origine belge et une personne belge de 2^{ème} génération s'élève à près de 20 points de pourcentage. L'écart en matière d'emploi avec les personnes d'origine belge est le plus important pour les personnes originaires de pays hors de l'UE et surtout pour les femmes. Celles qui occupent un emploi le font plus souvent pour de faibles salaires et dans des conditions de travail moins favorables, y compris les plus diplômées.

L'écart de taux d'emploi entre personnes (20-24 ans) selon le pays de naissance est parmi les plus importants de l'UE 28.¹

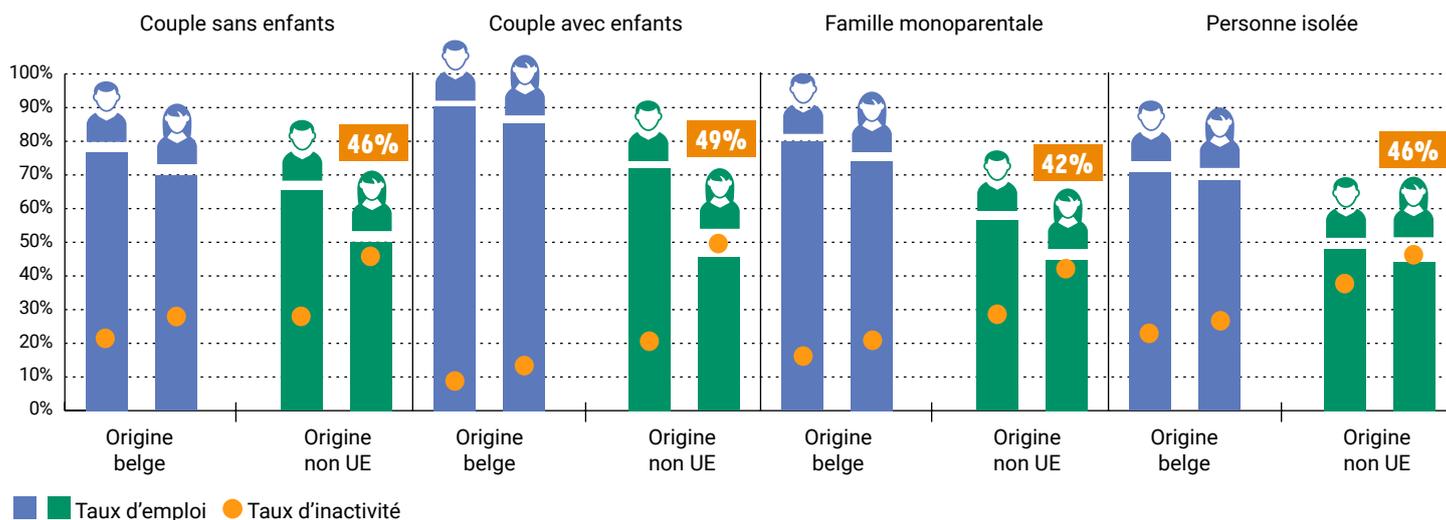


Même pour la deuxième génération, le marché du travail reste difficile d'accès. Pour la 1^{ère} génération, obtenir la nationalité belge a un effet bénéfique.²



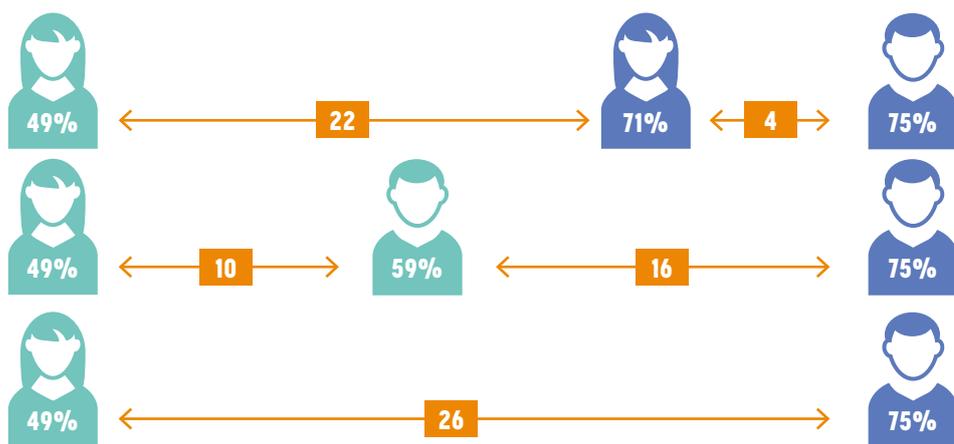
*définitions: voir au verso

Les personnes en couple avec des enfants ont plus de chances de travailler, à l'exception des femmes d'origine non UE. Elles sont plus susceptibles d'être inactives lorsqu'elles ont des enfants.³



Les femmes d'origine étrangère sont confrontées à une double difficulté.⁴

■ Origine belge ■ Origine étrangère (UE + non UE)



Si l'on compare uniquement les femmes d'origine non UE aux hommes d'origine belge, l'écart de taux d'emploi passe à 33 points de pourcentage.

Les femmes d'origine non UE sont confrontées aux plus grands défis sur le marché du travail.⁵



des femmes d'origine non UE n'ont pas d'emploi.^{5a}



des femmes salariées d'origine non UE travaillent pour un salaire faible.^{5b}

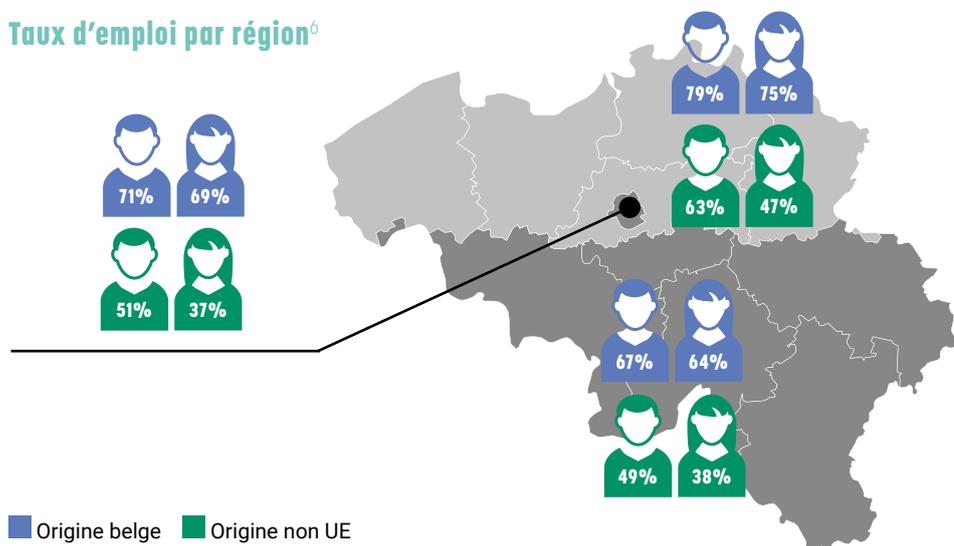


des femmes actives et hautement qualifiées d'origine non UE travaillent pour de bas salaires.^{5b}



des femmes nées dans un pays non membre de l'UE n'ont jamais travaillé pour des raisons de garde d'enfant(s).^{5c}

Taux d'emploi par région⁶



■ Origine belge ■ Origine non UE

Sources:

1 : Eurostat (2019) - 5c : Eurostat (2018), calculs et traitement : BIRMM - VUB.

2, 3, 4, 5a, et 5d : Datawarehouse marché du travail et protection sociale (2019), calculs et traitement : BIRMM - VUB.

5b : Datawarehouse marché du travail et de la protection sociale (2016), calculs et traitement : SPF Emploi/Unia.

Bas salaire : Calculé sur base du salaire journalier (équivalent temps plein).

Personne d'origine étrangère : personne qui a la nationalité actuelle ou la nationalité de naissance d'un autre pays de l'UE ou d'un pays tiers, ou personne dont au moins un parent a la nationalité actuelle ou la nationalité de naissance d'un autre pays de l'UE ou d'un pays tiers.

Inactif sur le marché de l'emploi : ni occupant un emploi ni à la recherche d'un emploi (par opposition à demandeur d'emploi : ne travaillant pas et à la recherche d'un emploi).

Belge : personne née avec la nationalité belge et dont les deux parents sont nés belges.

Belge de 2^{ème} génération : personne née belge, dont le ou les parents ont une première nationalité étrangère.

Belge de 1^{ère} génération : personne qui n'est pas née belge et qui a acquis la nationalité belge.

Non-belge de 1^{ère} génération : personne qui n'est pas née belge et qui n'a pas (encore) acquis la nationalité belge.

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle

cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises. La Fondation Roi Baudouin est une

fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin. Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.